

Maladies tropicales en France : Bilan 2025.

En 2025, pendant la période de surveillance renforcée (du 1^{er} mai au 30 novembre) ont été identifiés :

- 809 cas de **Chikungunya**. Ce nombre important s'explique par l'épidémie survenue dans l'océan indien, en particulier à la Réunion. Cette épidémie a été causée par une souche virale particulièrement adaptée au moustique-tigre.
 - 30 cas de **dengue**.
-